

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 20 mai 2023

Le samedi vingt mai deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Bernard MAGNOULOUX.

Absents : Sylvain BOSC pouvoir à Jessica MOTTIN, Catherine GAUTHIER pouvoir à Agnès ORÈVE, Jean-Marc COULAUD pouvoir à Patrick MARGAND et Axel CABLÉ pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL.

OBJET : Recherche de subventions pour l'équipement matériel et mobilier de la nouvelle bibliothèque.

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Madame Agnès ORÈVE informe les membres du conseil municipal que dans le cadre du déménagement de la bibliothèque municipale à l'immeuble de la Fontaine, l'acquisition de nouveau matériel et mobilier est nécessaire.

Au vu des premiers devis reçus à ce jour, le coût estimé des acquisitions est le suivant :

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 10

Absents : 4

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 13

Contre : 1

Abstentions : 0

	Montant H.T.
Mobilier	
Rayonnages complémentaires au prêt de la MDA	4 700 €
Bureaux, tables et chaises	3 500 €
Fauteuils/canapés	3 000 €
Informatique et numérique	
1 Vidéoprojecteur ou téléviseur mural	1 800 €
3 ordinateurs + logiciels bureautique	3 000 €
TOTAL	16 000 €

Madame Agnès ORÈVE, propose de solliciter les aides suivantes afin de financer le projet envisagé et donne lecture du plan de financement prévisionnel suivant :

*Subvention Région : 12 800 € (80,0%)

*Solde restant à la charge de la commune 3 200€ (fonds propres).

Il est donc proposé de valider ce projet ainsi que les montants prévisionnels et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès d'organismes extérieurs privés et publics et notamment l'État, la Région et le Département pour l'acquisition du mobilier et du matériel Informatique et numérique.

Après avoir entendu l'exposé de Madame ORÈVE, et avoir délibéré à 13 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal :

VALIDE le projet ainsi que les montants prévisionnels ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès d'organismes extérieurs privés et publics et notamment l'État, la Région et le Département, pour mener à bien l'acquisition de nouveau matériel informatique et numérique ainsi que du mobilier à destination de la nouvelle bibliothèque municipale ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL

